

Règlement Intégral de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) AEIDC

DOCUMENT OFFICIEL AEIDC

L'Académie des Experts en Ingénierie et Développement des Compétences (AEIDC) encadre par ce règlement l'ensemble des procédures, critères et exigences de la VAE pour ses diplômes privés de niveau Licence (EQF 6), Master (EQF 7) et Doctorat (EQF 8).



Préambule Institutionnel

L'AEIDC met en place un dispositif de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) conforme aux standards internationaux de reconnaissance des compétences professionnelles. Ce règlement définit les conditions explicites, rigoureuses et incontournables que doit satisfaire tout candidat.

Licence Professionnelle


EQF 6 – Maîtrise d'un métier et compétences opérationnelles démontrées

Master Professionnel

EQF 7 – Capacité de pilotage, d'analyse et de management avancé

Doctorat Professionnel


EQF 8 – Production de savoir, innovation et transformation systémique

 Ce document constitue la **référence institutionnelle obligatoire** pour toutes les évaluations, décisions de jury et procédures administratives.

Condition n°1 — Expérience Professionnelle Minimale

Le candidat doit justifier d'une expérience professionnelle continue ou cumulative, entièrement prouvée et authentifiable selon les normes ISO 21001.

Niveau visé	Durée minimale	Nature exigée
Licence (EQF 6)	5 ans	Expérience opérationnelle, technique ou administrative ayant permis la maîtrise d'un métier
Master (EQF 7)	7 ans	Expérience de pilotage, supervision ou coordination professionnelle
Doctorat (EQF 8)	10 ans	Direction, expertise, gestion stratégique ou innovation

 ! Toute année non justifiable à 100 % est exclue du décompte. Tout document non authentifié est considéré comme non recevable.

Conditions n°2 et n°3 — Pertinence & Niveau Académique

Condition n°2 : Pertinence du domaine

L'expérience doit être cohérente avec le diplôme visé. Aucune VAE ne peut être acceptée dans un domaine totalement étranger au parcours du candidat.

Exemple : 10 ans en logistique → VAE en Management, Supply Chain :



10 ans en logistique → VAE en Médecine ou Droit : ❌

Condition n°3 : Niveau académique préalable

Niveau visé	Prérequis minimal
Licence (EQF 6)	Niveau Bac ou équivalent
Master (EQF 7)	Niveau Licence ou équivalent
Doctorat (EQF 8)	Niveau Master ou équivalent

Des exceptions sont possibles uniquement si l'expérience démontre une expertise exceptionnelle, validée par le Comité d'Équivalence AEIDC.

Livret 1 — Dossier de Recevabilité

Le Livret 1 constitue la première étape formelle de la VAE. Il permet à l'AEIDC de vérifier l'éligibilité du candidat avant toute instruction du dossier de validation.

Documents administratifs requis

- Carte d'identité en cours de validité
- CV certifié conforme
- Diplômes obtenus
- Attestations d'employeurs
- Contrats ou avenants professionnels
- Certificats de travail
- Justificatifs d'activités indépendantes

Preuves obligatoires par année

Pour chaque année d'expérience déclarée, le candidat doit fournir :

- Un document écrit, signé et daté
- Mentionnant clairement le poste, la mission et la durée
- Authentifiable par l'AEIDC

❏ **!** Condition éliminatoire : expérience inférieure au seuil minimal ou incohérence majeure entre documents et déclarations.



Livret 2 — Dossier de Validation

Le Livret 2 est une analyse approfondie et structurée de l'expérience professionnelle du candidat. Il constitue le cœur de la démarche VAE et doit démontrer explicitement la maîtrise des compétences visées.

1

Analyse réflexive structurée

Missions exercées, résultats obtenus, compétences mobilisées, difficultés rencontrées, solutions apportées et apprentissages tirés.

2

Alignement avec les compétences EQF

Correspondance explicite entre l'expérience du candidat et les compétences officielles EQF/CITE, avec preuves à l'appui pour chaque compétence déclarée.

3

Preuves obligatoires

Chaque compétence déclarée doit être accompagnée d'au moins **3 preuves concrètes** : documents, projets, publications, rapports, certifications...

❏ ! Absence de preuves = compétence non validée = validation impossible.

Mémoire Obligatoire — Licence (EQF 6)

Volume attendu

80–120

pages

Objectif : démontrer la **compréhension du métier** et des enjeux de terrain à travers une analyse rigoureuse d'une situation professionnelle réelle.

Structure du mémoire

1. Introduction et problématique
2. Description du contexte professionnel
3. Analyse d'une situation réelle
4. Méthodologie utilisée
5. Résultats et solutions
6. Conclusion professionnelle
7. Bibliographie (normes APA ou Chicago)

Mémoire Obligatoire — Master (EQF 7)

Volume attendu

180–200

pages

Objectif : montrer la capacité d'**analyse, de synthèse et de pilotage professionnel** à travers une démarche scientifique rigoureuse.

Contenu obligatoire

- Cadre théorique complet
- Revue de littérature scientifique
- Analyse méthodologique structurée
- Étude de cas approfondie
- Propositions d'amélioration documentées
- Annexes justificatives

Mémoire Obligatoire — Doctorat (EQF 8)

Volume attendu

250–500

pages

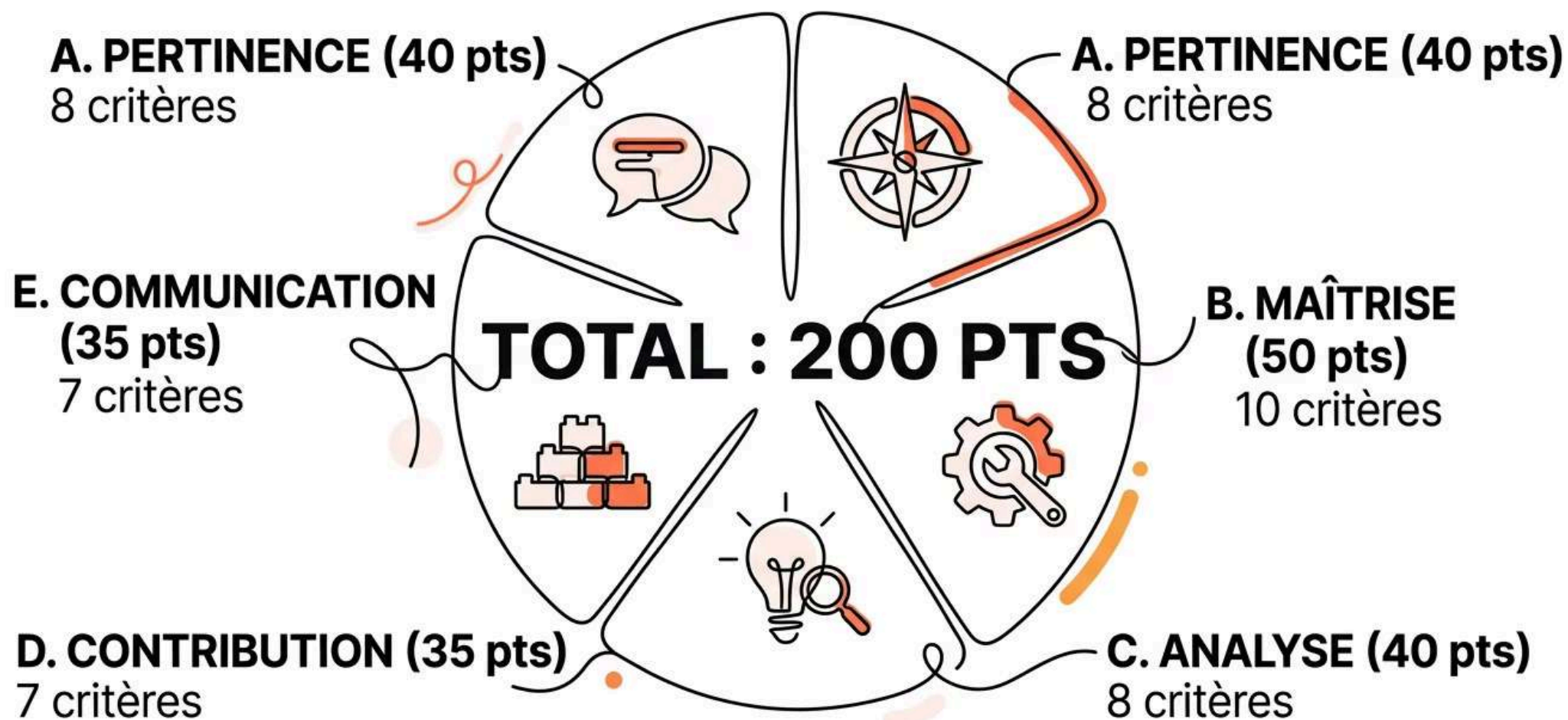
Objectif : démontrer la capacité à **produire du savoir, innover et transformer un système** professionnel ou organisationnel.

Contenu obligatoire

- Problématique complexe et innovante
- Revue de littérature exhaustive
- Méthodologie scientifique (quantitative et/ou qualitative)
- Analyse approfondie d'un dispositif réel
- Production de connaissances nouvelles
- Modèle, théorie ou méthode innovante
- Impact mesurable sur le domaine

Évaluation par le Jury — Grille Ultra-Détaillée

La grille d'évaluation de l'AEIDC repose sur **40 critères répartis en 5 catégories**. Chaque critère est noté sur 5 points, pour un score total maximum de **200 points**. Cette approche garantit une évaluation exhaustive, objective et transparente de chaque candidat.



Catégorie A — Pertinence du Parcours

8 CRITÈRES · 40 POINTS



Cohérence domaine / diplôme



Progression professionnelle



Niveau de responsabilité



Diversité des missions



Pertinence des expériences



Traçabilité des preuves



Authenticité des documents



Adéquation avec le niveau EQF

Catégorie B — Maîtrise des Compétences

10 CRITÈRES · 50 POINTS

Expertise technique

Autonomie dans les missions

Résolution de problèmes

Leadership
(Master/Doctorat)

Maîtrise des outils métier

Pilotage de projets

Capacité de décision

Production de résultats

Gestion des priorités

Adaptabilité professionnelle

Catégorie C — Analyse Réflexive

8 CRITÈRES · 40 POINTS

L'analyse réflexive évalue la capacité du candidat à prendre du recul sur son parcours et à en tirer des enseignements structurés et professionnels.

→ Description claire des situations

Présentation précise des contextes professionnels rencontrés

→ Analyse critique & auto-évaluation

Regard distancié et honnête sur ses propres pratiques

→ Compréhension des enjeux

Identification des facteurs stratégiques et organisationnels

→ Pertinence des solutions & apprentissage

Qualité des réponses apportées et capacité à conceptualiser

Catégorie D — Contribution & Innovation

7 CRITÈRES · 35 POINTS



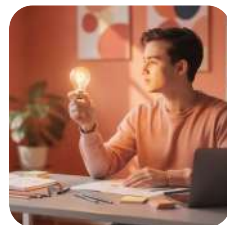
Impact des actions

Mesure concrète des effets produits sur l'organisation ou le secteur



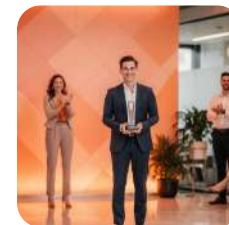
Amélioration de processus

Initiatives d'optimisation documentées et vérifiables



Création & Innovation

Conception de nouveaux outils, méthodes ou produits



Reconnaissance & Influence

Impact sur l'organisation, la profession et les pairs

Catégorie E — Communication & Soutenance

7 CRITÈRES · 35 POINTS



Clarté & Structure

Discours clair, argumentaire structuré et logique démonstrative



Maîtrise & Gestion du temps

Maîtrise du sujet, respect du timing et fluidité de la présentation



Réponses & Professionnalisme

Qualité des réponses au jury, présentation soignée, posture professionnelle



Seuil Obligatoire de Réussite

200

Score total possible

40 critères × 5 points chacun

160

Score minimal requis

Seuil de validation – obligatoire pour l'obtention
du diplôme

80%

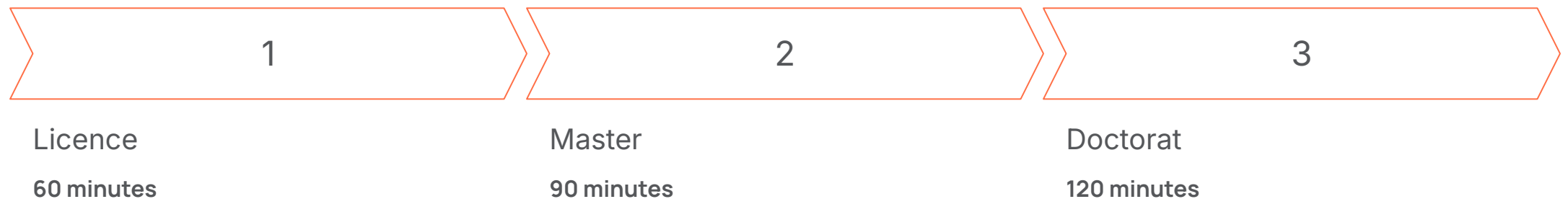
Taux de réussite minimum

Tout score inférieur entraîne une validation
partielle ou un refus

❏ ! Un score inférieur à **160/200 points** ne permet pas l'obtention du diplôme. Le jury peut prononcer une **validation partielle** avec possibilité de compléments, ou un **refus** motivé.

Soutenance Orale — Conditions Strictes

La soutenance orale est une étape obligatoire et déterminante de la VAE. Elle permet au jury d'évaluer directement la cohérence, la maturité et le professionnalisme du candidat.



Durant la soutenance, le candidat doit : présenter son mémoire, justifier ses compétences, défendre ses analyses, répondre aux questions du jury, et démontrer cohérence, maturité et professionnalisme.

Conditions Éthiques & Contrôles

Authenticité des documents

Tout document suspect ou falsifié entraîne l'**exclusion immédiate et définitive** du candidat du dispositif VAE.

Engagement éthique obligatoire

Le candidat doit signer :

- Le Code d'Honneur AEIDC
- La Charte de confidentialité
- L'Engagement de conformité

Taux de plagiat maximal autorisé



Licence

Master



Doctorat

Tout dépassement de ces seuils entraîne le rejet du mémoire et la suspension de la procédure VAE.

Conditions Administratives Finales

Pour obtenir la délivrance officielle du diplôme AEIDC, le candidat doit avoir satisfait à l'ensemble des conditions suivantes sans exception.

01

Validation des 40 critères

Score final \geq 160/200 points lors de l'évaluation jury

02

Soutenance devant le jury

Présentation orale réalisée dans les conditions réglementaires

03

Règlement des frais

Totalité des frais administratifs et pédagogiques acquittée

04

Engagements éthiques signés

Code d'Honneur, Charte de confidentialité, Engagement de conformité

05

Validation du Comité Académique

Décision définitive rendue par le Comité Académique AEIDC

Délivrance du Diplôme AEIDC

« Diplôme obtenu par la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) »

À l'issue de la procédure complète, et sous réserve de la satisfaction de toutes les conditions réglementaires, le diplôme AEIDC est officiellement délivré et inscrit au **Registre International des Diplômés AEIDC**.

 Licence Professionnelle


EQF 6 – Validation par VAE

 Master Professionnel

EQF 7 – Validation par VAE

 Doctorat Professionnel

EQF 8 – Validation par VAE

 Ce diplôme atteste officiellement de la reconnaissance internationale des compétences acquises par l'expérience professionnelle, conformément aux standards EQF et aux normes ISO 21001.

Email info@aeidc-edu.org

Site www.aeidc-international.org

Contact +225 0779358137

Cote d'ivoire , BP 522 MAN

Diploma of Achievement



Alexandra Taylor

For outstanding dedication, creativity, and growth

Awarded this day

For outstanding dedication, creativity, and growth added to the list of distinguished achievements of the Inspire Academy, this diploma is awarded to Alexandra Taylor for her exceptional performance and dedication to excellence in the field of education.

Inspire Academy
Inspire Academy

